

DOIS-JE CHANGER DE PRÉNOM?

Évaluation:

Description: Débat succinct sur le changement de prénom lors de la conversion.

Catégorie: [Cours](#) › [L'interaction sociale](#) › [Faire face au changement](#)

Par: Aisha Stacey (© 2012 NewMuslims.com)

Publié le: 21 May 2019

Dernière modification le: 04 Dec 2016

Objectifs:

- Débattre des avantages et des vertus de choisir un nouveau prénom.
- Comprendre quand il est préférable d'adopter un nouveau prénom.
- Identifier les inconvénients de changer de prénom.

Termes arabes:

- Hajj* - Le pèlerinage à la Mecque où les pèlerins accomplissent un ensemble de rites. Le Hajj est un des cinq piliers de l'Islam que chaque adulte musulman doit entreprendre au moins une fois au cours de sa vie s'il en a les moyens financiers et physiques.
- Ka'bah* - L'édifice cubique situé dans la ville de la Mecque. Il sert de point de convergence auquel tous les musulmans font face lorsqu'ils prient.
- Sûrah* - un chapitre du Coran.
- '*Umrah* - Le pèlerinage vers la Maison Sacrée d'Allah située dans la ville de la Mecque. Souvent qualifié de *petit pèlerinage*, il peut être accompli à n'importe quel moment de l'année.

Beaucoup de personnes qui se convertissent à l'Islam choisissent avec enthousiasme de changer de prénom pour marquer le début d'une nouvelle vie, d'un nouveau départ et d'une nouvelle religion. Nous devons cependant nous remémorer qu'il n'est pas obligatoire de changer de prénom, sauf dans des circonstances très spécifiques. Une personne n'est en aucun cas obligée de changer de prénom sauf si celui-ci indique une servitude envers quelqu'un ou quelque chose d'autre qu'Allah ou s'il a une signification illicite. Cependant, l'Islam nous dit que chaque personne est marquée par les significations et les connotations associées à son prénom et que de ce fait, nous devons donner des prénoms "agréables" à nos enfants. Cela est également vrai lorsqu'une personne se convertit à l'Islam. Celle-ci doit au moins réfléchir à la signification de son nom, à ce qu'il indique ou à ce qu'il représente. Qu'on le veuille ou non, les noms sont chargés de sens et évoquent des images ou des idées préconçues sur les personnes qui les portent. C'est la raison principale pour laquelle le Prophète Muhammad ordonna que certaines personnes changent de nom. Voyons donc de plus près comment choisir et changer ton nom lors de ta conversion à l'Islam.



Prénoms interdits

Il est interdit de choisir un nom qui appartient exclusivement à Allah. Ceci inclut les noms comme Al-Ahad (L'Unique), As-Samad (Celui dont tous dépendent pour leur subsistance), Al-Khâliq (Le Créateur), Ar-Razzâq (Le Pourvoyeur), and Al-Jabbâr (Celui qui contraint).^[1] Il est également interdit de se donner un nom qui implique la servitude à quelque chose ou quelqu'un d'autre qu'Allah, comme les noms 'Abdul-'Uzzâ (serviteur d'al-'Uzzâ – une déesse païenne), 'Abdul-Ka'bah (serviteur de la *Ka'bah*), 'Abd- 'Alî (serviteur de 'Alî), 'Abdul-Husayn (serviteur d'al-Husayn). Il est également interdit de s'appeler par des noms qui appartiennent à des idoles ou des divinités, ou alors des noms qui ont une origine païenne évidente.

Les prénoms détestables

Il existe un certain nombre de catégories de noms très détestés bien qu'ils ne soient pas explicitement interdits. Ils incluent des noms qui ont une signification négative ou désagréable, qui paraissent étranges ou qui peuvent être embarrassants. De tels noms sont contraires à l'orientation du Prophète Muhammad qui nous a enseigné de choisir de bons noms. Il est également déconseillé de choisir des noms provocants, impudiques ou qui invitent au péché et à la désobéissance à Allah. Il existe également des divergences parmi les savants de l'Islam concernant l'usage de noms d'anges et de *sûrahs* du Coran parmi les croyants.

Les prénoms arabes et non arabes

L'Islam étant adressé aux Arabes et aux non-Arabes, il n'est donc pas nécessaire qu'un nouveau musulman choisisse un nom arabe. Ce qui est important, c'est que le nom ne soit pas laid ou ait une signification réprouvée par l'Islam. Si le nom non arabe a une signification agréable, il n'y a aucun mal à l'utiliser. Beaucoup de Perses et de Byzantins ayant adopté l'Islam ont conservé leurs noms sans les changer. De même, beaucoup de prophètes avaient des prénoms qui n'étaient pas arabes parce qu'ils n'étaient pas des Arabes. Pourtant, tous les prophètes avaient des prénoms agréables et donnaient à leurs enfants des prénoms agréables inspirés des coutumes et des traditions qui leur étaient propres. Il y a par exemple, entre autres, Ishâq (Isaac), Mûsâ (Moïse) et Hârûn (Aaron).

Les prénoms agréables

Le Prophète Muhammad affirma très clairement que les parents (et donc ceux qui changent de prénom lors de leur conversion à l'Islam) doivent recourir à ce qu'il qualifia de prénoms agréables. Les parents doivent choisir pour leur enfant un prénom agréable qui ne doit pas être étrange ou bizarre dans la société dans laquelle ils vivent, car porter un prénom bizarre peut exposer ce prénom ou son porteur aux moqueries et aux railleries. La bienaimée épouse du Prophète Muhammad, 'Â`ichah, nous rapporte qu'il avait l'habitude de remplacer les prénoms désagréables [2] et qu'une fille du compagnon du Prophète Muhammad, 'Umar, s'appelait 'Âsiyah (désobéissante), que le prophète renomma Jamîlah (belle).[3]

Il existe cinq catégories distinctes de prénoms agréables. La première regroupe les prénoms 'Abdullâh et 'Abd ur-Rahmân. Le Prophète Muhammad déclara en effet: "Les noms les plus aimés d'Allah sont 'Abdullâh et 'Abdur-Rahmân." [4] La deuxième catégorie regroupe tous les prénoms qui expriment la servitude et l'adoration d'Allah, tels que 'Abdul-'Azîz, 'Abdur-Rahîm, 'Abdul-Malik, 'Abdus-Salâm, etc. La troisième catégorie regroupe les prénoms des prophètes et la quatrième, les prénoms des vertueux, en particulier les compagnons du prophète Muhammad. Enfin, la cinquième catégorie regroupe tous les autres prénoms qui ont une signification positive et agréable.

Changer officiellement de prénom

Si changer de prénom dans les documents et archives officiels porte un grave préjudice, il suffit de le changer parmi sa famille et ses connaissances. Dans une telle situation, il est appelé par son nouveau prénom par ses amis, ses connaissances et les gens, tandis que les documents officiels conservent le prénom originel. Cela ne pose pas de problème et est parfaitement acceptable. Beaucoup de gens craignent inutilement que des noms non arabes ou à consonance non musulmane ne leur soient défavorables lorsqu'ils voudront accomplir le *Hajj* ou la *'Umrah*. Or ce n'est pas le cas, car la validité du *Hajj* ou de la *'Umrah* d'une personne n'a rien à voir avec son prénom. Lorsque tu demandes un visa d'entrée pour *Hajj* ou *'Umrah*, il suffit de détenir un certificat du centre islamique local prouvant que tu as embrassé l'Islam.[5]

Conserver sa filiation

Il est indispensable qu'une personne s'affilie à son père biologique, qu'il soit musulman ou non. Le Prophète Muhammad déclara que "quiconque prétend sciemment descendre d'une personne autre que son père se verra refuser l'entrée au Paradis".^[6] Ainsi, même si une personne décidait de changer son prénom pour un autre compatible avec sa nouvelle religion, elle ne doit pas changer son nom ou ce qu'on appelle en Occident le nom de famille.

Bien sûr, il peut y avoir des inconvénients à changer de prénom, chaque personne et chaque situation étant différentes, mais la religion islamique est conçue pour être facile. En te référant aux cas de figure décrits précédemment, il est possible de voir que le compromis est presque toujours possible. Excepté le cas du prénom qui a une signification illicite, chaque situation peut être évaluée au cas par cas.

Les listes de prénoms sont faciles à trouver sur internet et tu peux commencer par sites suivants:

<http://www.islamicity.com/Culture/Names/default.htm> prénoms masculins

<http://www.islamicity.com/Culture/Names/female.htm> prénoms féminins

Notes de bas de page:

[1] Ch. Ibnul Qayyim dans Tuhfat al-Mawdûd, p. 98

[2] *At Tirmidhî*

[3] *Sahîh Muslim*

[4] *Idem*

[5] Contacte le consulat saoudien ou l'ambassade saoudienne de ton pays pour confirmation (ou rends-toi sur leur site internet) ainsi que pour te renseigner au sujet des autres exigences requises pour le *Hajj* et la *'Umrah*.

[6] *Sahîh Al-Bukhârî, Sahîh Muslim*

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/170/dois-je-changer-de-prenom>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.